

# PERSONNE COMPÉTENTE EN RADIO PROTECTION RENOUVELLEMENT - NIVEAU 1

Vous devez prolonger votre titre de PCR en suivant une formation et ce, avant la date anniversaire des 5 ans mentionné sur votre certificat.

# Renouveller vos compétences en radioprotection

( 2 Jours

**655 € HT** (possibilité de prise en charge)



# Objectifs pédagogiques

 Renforcer et faire évoluer ses connaissances sur les fondamentaux théoriques afin de reconnaitre sa maitrise de la mission de la personne compétente en radioprotection

ı

- Appliquer les règles de radioprotection adaptées à la nature de l'activité de la clinique vétérinaire
- Evaluer et faire évoluer les moyens de protection : sécurité et la santé des travailleurs, plan de prévention et protocole de sécurité...

## Pour qui?

Module destiné au personnel compétent en radioprotection identifié

## Pré-requis

Baccalauréat scientifique obtenu

Le certificat transitoire de PCR valide et à moins d'un an de la

date d'échéance. Le rapport d'activité complété

## Méthodes mobilsées

La formation se déroule de la manière suivante : une partie théorique, pratique et une évaluation en fin de formation.

## **Formateurs**

Vétérinaires spécialisés en radioprotection.

## Modalité d'évaluation

Pour le module théorique : 25 minutes d'épreuve écrite individuelle. Cette épreuve intervient à hauteur de 50 % dans la note finale. Pour le module appliqué : Une épreuve orale intégrant 30 minutes de travail collectif d'analyse de cas pratiques et un entretien individuel d'au minimum cinq minutes. Cette épreuve intervient à hauteur de 50 % dans la note finale.

# **CONTENU DE LA FORMATION**

### I Les fondamentaux

- Enjeux contexte réglementaire
- Déclaration de la détention / utilisation d'un générateur de rayons X
- L'inventaire des sources à l'IRSN via SIGIS
- La déclaration des évènements significatifs

#### I Rôles et responsabilités de l'employeur

- Sécurité et la santé des travailleurs
- Le salarié compétent
- Evaluation des risques / document unique
- Mise en place d'une organisation de la radioprotection

#### I Missions du conseiller en radioprotection

- Formation de la PCR
- Les échanges avec les inspecteurs travail et ASN

• Formation / suivi médical des professionnels- Formation réglementaire

## **I** Matériel

- Fonctionnement et conformité du générateur de rayons X
- Moyens de protection
- Conformité de la salle
- Suivi dosimétrique / SISERI
- Relevés des équipements

## **I** Vérifications

• Exigences réglementaires- Vérifications techniques

#### | Zonage - Classement

- Réglementation
- Méthodologie
- Cas particulier : le radon

# Compétence visée :

Mettre à jour ses connaissances et la méthode de mise en place de la radioprotection. Mettre en place un suivi du dossier de déclaration d'un générateur de rayons X qui englobe tous les objectifs pédagogiques cités dans l'arrêté.

Pour vous inscrire : www.apform.fr. Retrouvez en temps réel les dates disponibles et les villes où cette formation est programmée.

fpc@apform.fr 0 0 805 390 022
votre référent : handicap@apform.fr

**APFORM 2023**Date de MAJ: 26/03/2023